



Nous facilitons le vote.

Qui sommes-nous?

Elections Ontario est un organisme apolitique de l'Assemblée législative de l'Ontario. Nous travaillons sous la houlette du directeur général des élections, un fonctionnaire de l'Assemblée législative. Nous sommes chargés de l'organisation et de la tenue des élections générales et des élections partielles en Ontario. En cas de déclenchement d'une élection, Elections Ontario sera à vos côtés pour qu'il vous soit facile de voter.

Notre vision

Elections Ontario s'efforce d'établir la référence en matière d'excellence du processus électoral. À cette fin, nous établirons des services modernes pour les Ontariennes et Ontariens qui donnent la priorité aux besoins des électeurs. À l'échelle de l'organisme, les besoins des électeurs seront pris en compte dans tous les aspects de notre processus décisionnel.

Qu'entend-on par « donner la priorité aux électeurs »? Nous prenons les engagements suivants :

- Participation : nous serons à l'écoute des électeurs en leur demandant ce qu'ils veulent afin de comprendre quels sont leurs besoins. Nous ferons en sorte qu'il soit facile pour les électeurs de communiquer avec nous quand ils le souhaitent.
- Choix : nous veillerons à ce que les électeurs puissent choisir leurs moyens de communication et leur mode d'accès aux processus de vote.

Notre mission

Notre mission est de préserver l'intégrité et l'accessibilité du processus électoral et d'administrer les élections de façon efficace, juste et impartiale.

Nos valeurs

Nos valeurs guident toutes les activités que nous exerçons pour réaliser notre vision et notre mission. En voici la liste :

- Intégrité
- Accessibilité
- Responsabilisation
- Réactivité et innovation
- Efficacité
- Respect

Elections Ontario

Nous facilitons le vote.

Que fait Elections Ontario?

Elections Ontario organise et assure la tenue des élections générales et des élections partielles en Ontario. Nous devons être en mesure d'organiser une élection à tout moment. Nous travaillons sur une base continue à :

- la révision des procédures électorales;
- la compilation et la diffusion des résultats des élections;
- la tenue des élections partielles;
- la formation des directeurs du scrutin et d'autres membres du personnel électoral;
- la tenue de dossiers d'élection à des fins de recherche et de référence historique;
- la révision, la production et l'entreposage des formulaires et des documents servant aux élections;
- la révision des limites des circonscriptions électorales et des sections de vote;
- la communication permanente avec le grand public, les médias et les établissements d'enseignement.

Le succès d'une élection dépend du savoir et de la compétence des personnes, c'est pourquoi notre équipe est toujours prête à faciliter le vote pour les électeurs.

Nos priorités stratégiques

Jusqu'en 2017, nous sommes résolus à optimiser nos opérations, à assurer le perfectionnement professionnel de nos employés et à améliorer l'organisation des élections dès aujourd'hui et à l'avenir. Nous mettrons l'accent sur la mise en œuvre des quatre priorités stratégiques suivantes :

1. Conforter la confiance du public en améliorant constamment l'efficacité et l'intégrité
2. Créer une culture d'excellence par le biais du professionnalisme, de l'innovation et du travail en équipe
3. Être toujours en « CAPACITÉ IMMÉDIATE » de tenir des élections, le cas échéant
4. Élaborer et mettre à l'essai un nouveau système électoral pour la prochaine génération d'électeurs

Pour consulter notre Plan stratégique 2013-2017, visitez le site Web elections.on.ca.